Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Travail
Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail
Date de publication: SHAB - 15.05.2020
Numéro de publication: AB02-0000005483
Canton: BE

Entité de publication:
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Ebauches Micromécanique Precitrame S.A.

Ebauches Micromécanique Precitrame S.A.
CHE-108.057.530
Rue de la Combe-Aubert 3
2720 Tramelan
Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour), dimanche et les jours fériés
art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)
No de référence: 20-001278
N° d'établissement: 46813139
Pan d'entreprise: Production : atelier de garnissage et de décoration, atelier d'usinage grande production, érosion à fil
Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)
Personnel: 15 H
Validité: 15.05.2020 – 31.03.2021
Complément à l'autorisation: Modification
Autorisation pour: BE
Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.
Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,
3003 Berne (tél. 058 462 29 48).